



UAPE

Notre établissement accueille 35 enfants par jour en âge de fréquenter le centre scolaire d'Anniviers (1H à 8H)



Le personnel éducatif du groupe de l'UAPE (unité d'accueil pour écoliers) vous souhaite la bienvenue. Il se compose d'éducatrices de l'enfance, d'ASE, de nurses et d'auxiliaires. Notre établissement accueille 35 enfants par jour en âge de fréquenter le centre scolaire d'Anniviers (1H à 8H).

[FICHE D'INSCRIPTION UAPE](#)



[RÈGLEMENT](#)





Les inscriptions se font par saison auprès de la responsable :

- Automne
- Hiver
- Printemps
- Eté

Une pré-inscription indiquant les heures et les jours de prise en charge de votre enfant, sera remplie et envoyée à la structure d'accueil.

L'inscription devient définitive lors de la signature du contrat de fréquentation avec la responsable de la structure.

La facturation sera établie en fonction de l'inscription.

Dès le moment où l'enfant est inscrit, les parents s'engagent à assurer une fréquentation régulière.

L'inscription doit être reconduite chaque année.

Un enfant peut être accepté exceptionnellement en dépannage, dans la mesure des places disponibles. La demande peut se faire par téléphone + 41 27 476 15 12 ou par mail creche@anniviers.org

La modification du contrat de fréquentation n'est acceptée que pour un changement à long terme. Toute demande doit se faire par écrit au minimum 30 jours à l'avance auprès de la responsable. Des formulaires sont à disposition à l'UAPE.

Durant les vacances scolaires, les enfants sont accueillis sur inscription. Des formulaires spécifiques seront transmis par l'UAPE.

Pour le bon fonctionnement du lieu d'accueil, il est indispensable de signaler toutes les absences (maladies, vacances, promenade d'école, camp de ski, retrait définitif...), l'école n'ayant aucune obligation de nous avertir de ces modifications.

Les changements d'adresse, de téléphone, ou les éventuelles modifications au sein du milieu familial, seront annoncés par écrit, pour éviter toute situation problématique.